

CAHIER DES CHARGES CORTEGE LAUSANNE 2025

Le 21 juin 2025 aura lieu le cortège officiel de Lausanne 2025. Toutes les Associations cantonales et régionales sont invitées à y participer. Le présent document en explique les modalités.

Horaire et Lieu

Le Cortège se déroulera le samedi 21 juin 2025. Premier départ à 14h00. Les lieux d'attente et de départ se feront sur l'Esplanade de Montbenon et sur l'avenue Jules Gonin. La fin est prévue aux alentours de 18h00 à la Place de Fête. La durée du trajet est d'environ 1h30 et la distance à parcourir est de 2,8 km. Le dénivelé est de 120m et une pente d'environ 6% maximum.

Si une personne à mobilité réduite se trouve au sein de votre délégation, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse ci-dessus pour obtenir des informations supplémentaires.

Les horaires de rendez-vous seront précisés définitivement dans le courant du printemps 2025.

Règlement du cortège

- Les Associations cantonales et Associations partenaires seront représentées par leur bannière cantonale entourée par des membres de leur comité cantonaux accompagnés par des demoiselles ou damoiseaux d'honneur.
- Les Associations cantonales et Associations partenaires convoquent elles-mêmes les sociétés affiliées à participer au cortège avec leurs drapeaux respectifs ainsi qu'une petite délégation de membres habillés de leur tenue de société ou training officiel. Le nombre maximum de personnes par délégation est de 100.
- Les Associations cantonales et Associations partenaires représenteront leur canton ou leur région sous le thème des couleurs de celui ou celle-ci. Les Associations cantonales et Associations partenaires ne défilent pas avec leurs propres chars musicaux ou groupes musicaux. Des fanfares et Guggenmusik agrémenteront ce cortège.
- Les Associations cantonales et Associations partenaires sont invitées à représenter leurs différentes régions par une spécialité régionale soit culinaire, soit industrielle ou spécifique à sa région. Cette représentation peut se faire sous la forme désirée (char (maximum 3,5m de haut), costumes, etc...). Des solutions à faible empreinte carbone sont vivement souhaitées. Aucune spécialité liée à l'alcool ne sera autorisée avant et durant le parcours du cortège. Le projet doit nous être soumis pour approbation. Le délai est fixé au **30 janvier 2025**. Les projets sont à envoyer à l'adresse cortege@lausanne2025.ch
- L'imagination dont vous aurez fait preuve fera l'objet d'un concours. Le jury sera placé en différents lieux du parcours et jugera pour chaque groupe : la discipline, la tenue, l'originalité du projet, l'innovation dans la durabilité. Des produits en nature récompenseront les plus audacieux.

- Les résultats du concours du cortège seront annoncés lors de la Cérémonie de clôture de la FFG Lausanne 2025 avec tous les autres résultats.
- Les Associations cantonales et Associations partenaires seront placées derrière une pancarte les identifiant, portée par des jeunes gymnastes lausannois accompagnés par des représentants des Jeunes Sapeurs-Pompiers vaudois ainsi que des Amis de la Fête des Vignerons en costume.
- Les Jeunes Sapeurs-Pompiers lausannois et une délégation de Sapeurs-Pompiers fermeront la marche du cortège suivi par des véhicules anciens du SDIS Lausanne.

Durant toute la durée du cortège, la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite.

Les contrevenants seront exclus de celui-ci directement par des membres du staff « cortège ».

Lausanne, le 30 octobre 2024